

petit enfant étant tombé dans un puits, on le retira sans apparence de vie. Je le recommande à sainte Anne, et il reprend bientôt ses sens. *A. L., St-Denys.*—Mal de gorge disparu. *St-Anselme.*—Sainte Anne m'a guérie d'une maladie de cœur. *D. O., St-Paschal.*—Mon enfant, après avoir essuyé cinq cri-es dangereuses a été guérie sur la promesse d'un pèlerinage. *Mde A. F., St-Sauveur.*—Souffrant de rhumatisme et de maladie des nerfs, je me traîne jusqu'à sainte Anne, aidé de deux personnes. En y vénérant la relique, j'y obtiens force et santé, avec la disparition de mes douleurs. *St-Roch, Québec.*—Mal de reins guéri. *A. L. Lévis.*—Deux grâces spéciales. *J. G. Lévis.*—Guérison de dyspepsie. *A. L., St-Denys.*—Guérison. *J. R. N. St-Marc.*—Soulagement. *H. N. La Présentation.*—Reconnaissance. *Mme A. F., Ste-Justine.*—Un matin, ma petite fille se lève avec une extinction de voix complète. J'ai beau la faire soigner, rien n'y fait. La petite ne se décourage pas. Elle fait une quête, et se rend alors en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, d'où elle revient parfaitement guérie. *T. M. St-Félix de Valois.*—Je dois ma guérison à sainte Anne. *Mme B., Québec.*—Je souffrais depuis 18 mois d'un rhumatisme inflammatoire. Pendant 8 mois j'ai dû me servir d'une canne pour marcher. Mais bientôt cette aide ne suffisant plus, j'ai été forcée durant plusieurs mois de me servir d'une paire de béquilles. D'après le médecin, je devais rester percluse, durant trois ans. Ap ès une neuvaine à sainte Anne, j'ai été guérie, et j'ai mis de côté canne et béquilles. *Une abonnte, Lévis.*

SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N.-D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centins auront part aux messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, soit au directeur des *Annales*.

M Ls Gravel, 25 cts ; Dame H. Gibault, 25 cts ; James We 25 cts ; U. Gibault, 25 cts ; S. Gelinas, 25 cts ; J B Chartie 25 cts ; Vve Lanoue, 25 cts ; Vve Hasney, 25 cts ; P. Bolduc, 2 cts ; Dame J. B. Paradis, \$1 ; Ls. Larivière, 30 cts ; M.